

PPI. Préparation de l'information au public

19/10/11

Radio à écouter :

Participants à la présentation :

Christophe COELHO : directeur de cabinet de la Préfecture

Jean Yves DAO et A.M. BOURG : service de la protection civile de la Préfecture

CYPRES /risques majeurs

EDF

SDIS (Monsieur NOEL)

DREAL

PPI Serre Ponçon : complet. Mise à disposition du public

A tenir à disposition mais pas d'enquête publique

Avis à donner par le Maire dans les 2 mois

I Présentation par CYPRES :

Notion de risque en général

Types de barrages

Risques par les barrages (techniques, humaines ou naturels)

A ce jour : 150 ruptures /40 000 barrages existant dans le monde

Maitrise des risques de ruptures :

1. Prévention
2. Maitrise de l'urbanisation
3. Planification des secours
4. Information des populations

Dés le déclenchement du PPI :

1. Barrages routiers pour neutraliser l'accès à la zone d'inondation
2. Information par les radios locales : consignes

Ecoles évacuées sous l'autorité de l'Inspection Académique (hors zonage de la Commune)

Documents remis à ce jour : à finaliser (faire des remarques si nécessaire)

II. Présentation par EDF :

Historique et objectifs du barrage de Serre-Ponçon

Gestion sur l'année

Cas de ruptures : 50 % à la mise en service, 25 % en cas de crues extrêmes, 25 % incidents divers.

Barrages « poids » sensibles à « sous-pression » et au « débordement »

Onde de submersion : calculée pour une rupture totale et immédiate

Crue extrême : délai de 48 heures avant débordement si incident aux vannes d'évacuation (crues maxi connues : 1800 m³/s en 1856)

Crue pouvant amener à un débordement : 5100 m³/secondes (équivalent aux évacuations de crue)

III. Présentation par la Préfecture : (Monsieur DAO)

Rappel de ce qu'est un PPI et plus le PPI de Serre Ponçon

Rappel des 3 niveaux d'alerte

Problématique de gestion de crise

Mise à disposition du PPI au public (Mme BOURG)

Consultation du public dans la zone 1 obligatoire

Pas obligatoire pour zones 2 et 3 mais possibilité de mise en place d'un registre (pas de commissaire enquêteur)

Dossier adressé la semaine prochaine : PPI complet

- Brochure générale
- Brochure Serre-Ponçon
- carte + affiches

Documents élaborés par CYPRES

- Avis du Maire à prendre dans les 2 mois + si retour à faire / observations

Délai : avant Noël

- Plaquettes : autant que nécessaire à la population
- Serait bon d'organiser une réunion publique ? (pas encore décidé)
- Plaquettes à distribuer en début 2012 : à aller chercher en préfecture : prévu pour La Saulce : 619

Dans bulletin municipal : information sur la mise à disposition aux heures d'ouverture du public, en mairie

Site web : mettre un lien: CYPRES et /ou EDF à partir du 6 décembre documents spécifiques utilisables.